FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE SOUTIEN À L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE:[1]
Actions pour faire face à l'urgence climatique

1.Tous les signataires mentionnés dans le présent formulaire sont titulaires de numéros de documents d'identification personnels de: FRANCE

Voir la partie C de l'annexe III du règlement (UE) n° 211/2011 pour les numéros d'identification personnels/numéros de documents d'identification personnels, dont l'un doit être communiqué.

2.Numéro d'enregistrement attribué par la Commission européenne: ECI(2019)000015

3.Date d'enregistrement: 23/09/2019

4.Adresse internet de la proposition d'initiative citoyenne dans le registre de la Commission européenne: http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/ongoing/details/2019/000015

5.Intitulé de la proposition d'initiative citoyenne: Actions pour faire face à l'urgence climatique

6.Objet: Nous demandons à la Commission européenne de renforcer son action pour répondre à l'urgence climatique de manière à respecter la limite de réchauffement fixée à 1,5 °C. Pour ce faire, il est nécessaire de fixer des objectifs plus ambitieux en matière de climat et d'accroître les moyens financiers consacrés à la lutte contre le changement climatique.

7.Objectifs principaux: L'UE doit revoir ses objectifs (contributions déterminées au niveau national – CDN), fixés dans le cadre de l'accord de Paris, en vue de réduire de 80 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 pour parvenir à la neutralité carbone d'ici à 2035 et adapter en conséquence sa législation en matière de climat. Il y a lieu de mettre en œuvre un mécanisme d'ajustement des émissions de carbone aux frontières de l'UE. Il convient de ne pas signer de traité de libre-échange avec les pays partenaires qui ne poursuivent pas une trajectoire compatible avec le respect de la limite de réchauffement de 1,5 °C selon le Climate Action Tracker. L'UE doit produire du matériel éducatif gratuit sur les conséquences du changement climatique pour tous les programmes d'études dans les États membres.

8.Noms et adresses électroniques des personnes de contact enregistrées: Thomas EITZENBERGER (eci@fridaysforfuture.org), Astrid Cecilie BUDOLFSEN (astrid@budolfsen.dk)

9.Noms des autres organisateurs enregistrés: Guilhem HEULINE, Frederica GASBARRO, Janina ŚWIERZEWSKA, Alejandro MARTÍNEZ MARTINEZ, Ole MÜLLER

10.Site internet de la proposition d'initiative citoyenne *(le cas échéant)*: https://eci.fridaysforfuture.org/fr/

À REMPLIR PAR LES SIGNATAIRES EN LETTRES CAPITALES - Sauf indication contraire, tous les champs sont obligatoires

Je soussigné, certifie, par la présente, que les informations que j'ai fournies dans le présent formulaire sont exactes et que je n'ai pas encore apporté mon soutien à la présente proposition d'initiative citoyenne.

PRÉNOMS COMPLETS	NOMS DE FAMILLE	RÉSIDENCE (rue, numéro, code postal, ville, pays)	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITÉ	TYPE ET NUMÉRO DU DOCUMENT D'IDENTIFICATION PERSONNEL	DATE ET SIGNATURE[2]
			– –			– –
			– –			– –
			– –			– –

[1] Le formulaire est imprimé sur un seul feuillet. Les organisateurs peuvent utiliser un feuillet imprimé recto/verso.

[2] Signature non obligatoire lorsque le formulaire est soumis par voie électronique au moyen d'un système de collecte en ligne, tel que visé à l'article 6 du règlement (UE) nº 211/2011.

Déclaration de confidentialité: conformément au règlement général sur la protection des données, vos données à caractère personnel renseignées dans le présent formulaire ne seront utilisées qu'aux fins de soutien de l'initiative et mises à la disposition des autorités nationales compétentes aux fins de vérification et de certification. Vous avez le droit de demander aux organisateurs de cette initiative l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de ces données et la limitation de leur traitement. Vos données seront conservées par les organisateurs pendant une période maximale de 18 mois à compter de la date d'enregistrement de l'initiative citoyenne proposée, ou d'un mois à compter de la présentation de l'initiative à la Commission, la date la plus proche étant retenue. Elles peuvent être conservées au-delà de ces limites en cas de procédures judiciaires ou administratives, au maximum une semaine après la date de clôture de ces procédures. Sans préjudice de tout autre recours administratif ou judiciaire, vous avez le droit de déposer à tout moment une plainte auprès de l'autorité de protection des données, en particulier dans l'État membre dans lequel se trouve votre résidence habituelle, votre lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise, si vous considérez que vos données ont fait l'objet d'un traitement illégal. Les organisateurs de l'initiative citoyenne sont les responsables du traitement au sens du règlement général sur la protection des données et peuvent être contactés à l'aide des coordonnées figurant dans le présent formulaire. Les coordonnées du délégué à la protection des données (le cas échéant) sont disponibles à l'adresse web de l'initiative dans le registre de la Commission européenne, comme indiqué dans le présent formulaire. Les coordonnées de l'autorité nationale compétente qui recevra et traitera les données à caractère personnel, et les coordonnées des autorités nationales de protection des données qui peuvent être consultées sur: http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/data-protection?lg=fr.